



Analyse questionnaire
COMMUNE DE CONCARNEAU

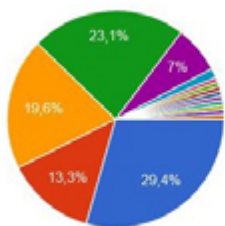




Résultat du questionnaire PADO

143 réponses : 133 numériques, 10 papiers
28 questions

QUEL SECTEUR DE LA COMMUNE HABITEZ-VOUS ?



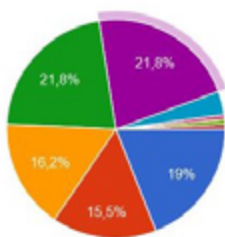
- Centre Ville
- Lanriec
- Le Passage-Le Cabellou
- Sables-Blancs-Kerauret
- Beuzec-Comq
- Douric
- Maison blanche
- Le port

▲ 1/2 ▼

- keramporiel
- Le Lin quartier St Jacques
- ZINS
- Pointe du Cabellou
- Poteau vert Keramporiel
- Penker Langoat
- Le zins

▲ 2/2 ▼

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS SUR LA COMMUNE ?



- Depuis toujours
- Depuis moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Entre 20 et 50 ans
- Depuis plus de 50 ans
- La famille est ici, nous sommes partis pour les études et le travail puis revenus
- Résidence secondaire... j'y suis seulem...
- Je n'y habite plus

QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

139 réponses.
Âge des participants : de 22 ans à 86 ans
Moyenne d'âge : 54 ans



Synthèse préserver

PRÉSERVER OU REMETTRE EN BON ÉTAT LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

- Protéger les arbres et les talus existants
- Reconstituer des talus
- Planter des arbres
- Limiter l'extension de l'urbanisation au strict nécessaire
- Stopper l'artificialisation des sols
- Conserver des espaces naturels plutôt que de construire
- Rendre inconstructible les rares grands jardins entourés de maisons
- Préserver les espaces verts
- Ne plus dé-naturaliser les terrains
- Moins de minéral, plus de végétal
- Végétaliser la ville
- Reforestation
- Ne pas autoriser l'abattage d'arbres sur espaces publics et privés (quand remarquables)
- Augmenter les espaces verts, boisés ou en prairie
- Préserver la zone littorale
- Entretien assidu des espaces verts publics, des vallons et allées vertes existantes

NATURE EN VILLE

- Plus d'espaces verts en Ville (centre ville, Beuzec, Lanriec)
- Tous les quartiers sont concernés
- Imposer 80% de pleine terre sur les terrains
- Les constructions neuves doivent conserver un pourcentage d'espace vert
- Dé-artificialiser ou dégoudronner avec des places de stationnement enherbées
- Supprimer le parking quai pénéroff pour le transformer en espace vert
- Maintenir toutes les zones vertes actuelles
- Accepter les contraintes de la nature
- Ne pas trop densifier
- Végétaliser les zones commerciales périphériques
- Verdure sur le quai carnot et l'avenue alain le lay
- Végétaliser le bâti et les toits
- Jardins partagés et agriculture urbaine
- Arbres fruitiers
- Mettre plus de bacs de fleurs



PATRIMOINE BÂTI À PRÉSERVER

- Façade de la caserne des pompiers (en faire un lieu culturel)
- Petit patrimoine (lavoirs, fours à pain, fontaines, calvaires, stèles, mégalithes, puits, arbres,)
- CAC (et sa cheminée d'usine)
- Bâtiment de la Gare
- Chapelles (faire vivre)
- Quai nul
- Bâtiments le long de l'avenue de la Gare (aide au ravalement et isolation thermique)
- La Criée (en gardant l'esprit pêche industrie)
- Presbytères
- Abri du Marin
- Vieilles maisons des années 30
- Villas
- Petites maisons du coeur de ville
- Restaurer le bassin pénéroff pour musée à flot de vieux gréements,
- Fortifications de la 2nd guerre mondiale (bunker du Rouz et du Cabellou)
- Réhabilitation de la «cabane» de la plage du Porzou pour aménager en lieu d'échange (boite à livres, petit matériel)
- Patrimoine industriel
- Ancien intermarché
- Ferme de Keriolet
- Maison norvégienne,
- Ancien lycée rue Maréchal Foch (+ son parc)
- Ancienne caisse d'épargne
- Ancien PTT
- Maisons de pêcheurs
- Les maisons à toit de chaume,
- Arrière de la Corniche
- Façade des bistrots (ex : hotel des gens de mer)
- Façade anciennes conserveries : CAC, Intermarché
- Premiers bâtiments du Cabellou
- Moulin à Mer sur le Minaouët



Synthèse préserver

PATRIMOINE BÂTI À PRÉSERVER

- Les cheminées d'usine
- Les bateaux anciens
- Patrimoine naturel (ne pas se limiter au bâti), sentiers cotiers, plage du cabellou libéré des mouillages, haies et talus,...
- Le bord de côte (des Sables blancs à la Corniche)
- Maison du secours catholique
- Manoir du Porzou
- Ecole de Musique
- Fort du Cabellou (et son blockhaus)
- Moulins (dommage car privé, on ne peut plus passer d'une commune à l'autre)
- L'auberge de Jeunesse
- Le cimetière avec ses tombes (qui est très mal entretenu)

COMMENT FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

- Installation nichoirs et nids à insectes
- Interdiction des clotures bétons et plastiques
- Imposer un coefficient de pleine terre
- Corridors pour le passage de la faune et flore
- Conserver les espaces verts
- Développer la présence de végétation
- Créer des minis forêts
- Communiquer sur les actions en cours (ex : conservatoire de la pomme)
- Concours maisons fleuries
- Varier les plantations
- Prairies fleuries
- Fleurir les façades des bâtiments
- Valorisation des blacons et fenêtres avec des jardinières



Synthèse préserver

AUTRES

- Gestion de la ressource en eau
- Préserver les sources d'eaux naturelles
- Préserver les espaces verts
- Préserver les bois, tous les espaces naturels





ÉVOLUTION DE LA POPULATION IMAGINÉE DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES

Participants plutôt partagés

Ils la voient plutôt en augmentation, certains en sont satisfaits (attractivité), d'autres le déplorent (circulation, préservation des ressources).

Augmentation plus ou moins forte : 1%/an, 2%/an, 25000 habitants, 23 ou 25000 max, pas plus de 21 000, 21/22 000, 0,5%/an, pas plus de 21000, continuer sur le même rythme à 0,7%/an.

Beaucoup imaginent une population en hausse et vieillissante.

D'autres imaginent une stagnation et indiquent que les projets en cours suffisent, pas besoin d'augmenter plus. Certains y voient également un vieillissement si pas de politique volontariste à inscrire les jeunes dans la rénovation du vieux bâti.

Beaucoup s'accordent à dire qu'un rajeunissement est nécessaire. Besoin de mixité sociale et générationnelle, moins de résidences secondaires et de logements occasionnels, besoin de jeunes ménages, ne pas être que sur une ville de retraités aisés.

Attention au prix de l'immobilier comme frein à cet accueil.

LES SECTEURS À PRIVILÉGIER ET LA TYPOLOGIE DE LOGEMENTS

Centre ville surtout

Périphérie proche du centre ville

Beuzec, Kerauret, Lanriec, Penanguer, Le Cabellou, Le Rouz

Pour d'autres, aucun secteur, il y en a assez. Les projets immobiliers actuels devraient suffire.



LES SECTEURS À PRIVILÉGIER ET LA TYPOLOGIE DE LOGEMENTS

- Rénovation/réhabilitation des logements existants prioritaire sur les nouveaux lotissements
- Reconquête du logements vacants
- Location/accession
- Logements locatifs avec accession à la propriété
- Mixité sociale (pas de quartiers aisés séparés des quartiers sociaux)
- Petits immeubles (pas plus de 2/3 étages) ou pavillons mitoyens
- Logements individuels sur petits terrains.
- Habitat groupé et durable
- Plus de logements accessibles PMR
- Petits jardins ou jardins publics communs
- Location à l'année

NIVEAU DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

Pour beaucoup : arrêt total, stop, zéro artificialisation nette (ZAN) ou pause.
D'autres ont le souhait de réduire à 1 ha, 3 à 4 ha, 5 ha max, approcher du ZAN, moins 80%, réduction maximale,...

Certains envisagent une réduction : de moitié, donc 3,5 ha/an, de 10 à 20%, de 3x moins, 2ha/an,...

Si pas de réduction, au moins un ralentissement, réduire pour privilégier la réhabilitation et l'utilisation de logements vacants

Enfin, certains ne souhaitent pas beaucoup de réduction si le souhait est d'accueillir de jeunes ménages, et certains demandent de rester sur le même rythme et de ne pas réduire.



TISSU COMMERCIAL

- Favoriser les petits commerces du centre ville (autres qu'opticiens, agences immobilières et banques)
- Développer un commerce de proximité dans les quartiers (Beuzec; Lanriec, Sables Blanc)
- Limiter ou stopper le développement des zones commerciales périphériques
- Utiliser les zones commerciales existantes
- Circuits courts et locaux ainsi que la vente directe

ACTIVITÉS ARTISANALES, INDUSTRIELLES ET PORTUAIRES

- Accompagner au maximum leur développement, réserver des secteurs pour leur accueil
- Agrandir le port de plaisance
- Développer le port, agrandir sur la zone du Moros
- Favoriser les entreprises tournées vers la mer
- Aider à leur implantation, favoriser l'artisanat
- Valoriser le foncier existant sur le Port
- Favoriser l'activité industrielle et artisanale
- Remise en état des friches industrielles
- Accompagner le développement, ne pas freiner les extensions
- Retour de l'artisanat local en ville close
- Limiter le développement à outrance, développer sur les zones actuelles
- Attention à l'impact environnemental
- Toits végétalisés, production d'énergies renouvelables
- Non à l'extension
- Développer dans la continuité des zones existantes



ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- Privilégier un tourisme de qualité au lieu d'un tourisme de masse
- L'étaler davantage dans l'année
- Parkings en extérieur avec navettes électriques vers le centre ville
- Développer le tourisme vert (pistes cyclables, voies vertes, préservation du littoral, randonnée côté terre, visite ferme.
- Mettre en avant le patrimoine culturel, forestier et agricole
- Tourisme ouvert sur la mer (activités nautiques)
- Améliorer l'accueil de campings cars
- Réduire la location de courte durée
- La pression touristique est déjà suffisamment forte, ne pas l'accroître
- Maintenir au niveau actuel

ACTIVITÉ AGRICOLE

- Développement du bio, des circuits courts, de la vente directe.
- Maraîchage bio de proximité, production locale avec accès au marché local
- Ceinture maraîchère autour de l'agglomération
- Jardins partagés
- Préserver les terres agricoles encore présentes
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs bio
- Viser l'objectif d'autosuffisance alimentaire
- Pas d'activité agricole intensive
- Mieux communiquer sur les activités et agriculteurs déjà présents



ACCOMPAGEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Aides publiques locales
- Prévoir l'isolation des bâtiments
- Panneaux solaires, éoliennes (certains sont contre car pas du tout écologique)
- Montrer l'exemple avec les bâtiments publics (panneaux solaires, isolations,...)
- Privilégier l'hydrogène
- Etudier la piste hydroliennes
- Utiliser le solaire thermique (fenêtres bien orientées, chauffe-eau solaire)
- Préemption de logements pour les rénover et les remettre dans le parc locatif social
- «La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas»
- Communication et information
- Récupération des eaux de pluie
- Installer de l'éclairage led avec minuteur
- Augmenter les pistes cyclables
- Favoriser l'implantation d'habitat léger
- Instaurer la redevance incitative pour les déchets
- Tendre vers le 0 déchet

AUTRES

- Développer le vélo
- Plus de pistes cyclables protégées
- Réorienter plutôt que développer



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Salle de spectacle/congrès
- Pour certains en entrée de Ville et en tant que salle communautaire, pour d'autres en lieu et place du CAC), bien choisir le lieu d'implantation. Prévoir du stationnement et, de la restauration
- Ecole de Musique
- Médiathèque
- Conservatoire/musique/danse/théâtre
- Salle d'exposition pour les oeuvres municipales
- Salle pour les activités associatives

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Concarneau est bien dotée, satisfaction générale avec souhait de rénover l'existant (performance énergétique)
- Ne pas privilégier une association parmi les autres.
- skate park, salle de danse, plus ouverts aux concarnois hors asso
- porzou et sb en pole de proximité
- terrains synthétiques, développer l'équitation
- Zone sportive en libre accès de type creach Gwen
- aire multisports réparties sur la ville (but de foot, panier basket,...)
- équipements de work out (barre de traction, banc de développer coucher,...)
- développer les activités nautiques

ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS

- Améliorer l'existant, maintenir les équipements en place, en bon état, améliorer la performance énergétique. Prévoir des préaux, développer du numérique,
- Ecole de musique, théâtre, médiathèque
- Ecole de Beuzec à refaire intégralement
- centre de loisirs neuf
- Développer les équipements de formation professionnelle (INB, CEFCM)
- Crèche en rive gauche
- Développer la formation post-bac



ÉQUIPEMENTS SOCIAUX

- CCAS : soit nouvel équipement ou réhabilitation
- Centre social avec davantage de rayonnement
- Equipements en centre ville ou dans les quartiers de Beuzec et Lanriec, pas que à Kerandon.
- Plus de place aux associations d'aide.
- Développer les hébergement d'urgence (femmes et enfants), lieux d'accueil de jour, douches municipales,...
- Développement accompagnés de moyens humains surtout
- Lieux d'échanges au sein des quartiers

AUTRES

- Maintien de l'Hopital
- Urgence 24h/24
- Maternité
- Maison de santé
- Accueil de spécialistes (ophtalmo, gynéco,...)
- Plus de labo d'analyse, centre de radiologies,
- Plus de médecins et de dentistes
- Améliorer l'entrée et l'accueil de la mairie
- Maintenir les services publics à proximité des habitants
- Créer des tiers lieux
- Cesser d'installer les services administratifs hors centre



PRIORITÉ POUR ACCÉDER ET SE DÉPLACER EN CENTRE VILLE

- Développer + de pistes cyclables sécurisés
- Faire sortir la voiture du centre ville ou diminuer sa place
- Augmenter les cheminements piétons
- Refaire un plan de circulation général
- Pistes cyclables sécurisées le long de la RD
- Parking en périphérie avec navettes vertes (gratuite) circulant en site propre vers le CV
- Parking pour campings cars agréable
- Limiter la vitesse
- Extension zones 20 et 30
- Equipements pour les vélos
- Aide au vélo électrique
- Accessibilité PMR
- Corniche à sens unique

PRIVILÉGIER LE DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS DOUCES ?

Oui à 93,4%

LIAISONS À RÉAMÉNAGER ?

- Rosporden Concarneau
- Manoir du bois/Lanriec sous la départementale
- Centre Ville/Sables blancs
- Liaison rive droite/rive gauche (par le Port)
- Centre ville/Beuzec
- Concarneau/Croissant Bouillet
- Aménagement le long de la RD783



TRANSPORTS EN COMMUN

Bus plus petit (électrique ou à hydrogène) avec plus de rotations/fréquences. Certains demandent bus gratuit et bac gratuit. Possibilité de mettre le vélo à l'intérieur des bus. Développement du transport à la demande avec mini-bus

STATIONNEMENT

Les participants sont partagés :

- Certains sont pour le maintien du parking payants en centre ville avec zone bleue à certains endroits.
- Mettre en place un tarif spécifique ou gratuité pour riverains ou commerçants
- D'autres sont pour du tout gratuit.
- Certains sont pour maintenir du stationnement en centre ville pour les commerces et touristes.
- D'autres sont pour la suppression du stationnement avec parking relais, navettes en périphérie. Ne pas laisser la plus belle vue sur la ville close aux voitures.



Prigent & Associés



Ville de Concarneau

Place de l'hôtel de Ville - BP 238
29182 CONCARNEAU
Tél : 02 98 50 38 38
contact@concarneau.fr

